

Vos contacts :

Marion CLOAREC tel. 01 53 17 19 60
Hinano RICHTON tel. 01 53 17 19 95

formation@cndb.org

Bulletin à retourner par Fax : 01 43 41 11 88
ou par courrier

Numéro d'existence en formation continue : 11-75-27490-75

CNDB
Département FORMATION
6 avenue de Saint-Mandé
75012 PARIS

**Bulletin d'inscription Stages Concepteurs
MAISONS à OSSATURE BOIS : Management de Projet**

Le participant

- Nom	<input type="text"/>
- Prénom	<input type="text"/>
- Fonction	<input type="text"/>
- Tél	<input type="text"/>
- Fax	<input type="text"/>
- E-mail	<input type="text"/>
- Nom de l'entreprise	<input type="text"/>
- Activité de l'entreprise	<input type="text"/>
- Exercice salarié OUI - NON *	
- Effectif	. moins de 10 <input type="checkbox"/>
	. de 10 à 50 <input type="checkbox"/>
	. de 50 à 200 <input type="checkbox"/>
- APE-SIRET	<input type="text"/>
- Intitulé Formation	<input type="text"/>
- Session (dates)	<input type="text"/>
- Lieu de formation	PARIS - CNDB

L'entreprise

- Nom responsable	<input type="text"/>
- Fonction	<input type="text"/>
- Adresse	<input type="text"/>
- CP - Ville	<input type="text"/>
- Tél (si différent)	<input type="text"/>
- E-mail (si différent)	<input type="text"/>
J1 - Stage Matériau bois	puis cocher la case, au choix <input checked="" type="checkbox"/>
Management technique de projet = 4 jours (J1+3)	1.420 € HT / 1.698,32 € TTC <input type="checkbox"/>
Management global de projet = 5 jours (J1+4)	1.660 € HT / 1.985,36 € TTC <input type="checkbox"/>
Règlement par chèque	- Acompte ci-joint 400 € <input type="checkbox"/>
à l'ordre de CNDB	- Solde au commencement de la formation <input type="checkbox"/>
<i>Une facture acquittée est adressée à réception du solde</i>	
- Date, signature et cachet de l'entreprise (à remplir à la main une fois imprimé)	

* rayer la mention inutile

Une convention de formation vous sera adressée par retour

Bulletin d'inscription

Conditions générales de vente appliquées à la formation

- ☞ Horaires : 9 h à 17 h 30 – Accueil à partir de 8 h 45
- ☞ Le nombre de place étant limité pour chaque stage, les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée
- ☞ Les options prises par téléphone ou sur le site www.bois-construction.org doivent être confirmées, par courrier accompagné d'un chèque d'acompte, et validées par le service formation.
- ☞ Une dizaine de jours avant le début du stage, une convocation est adressée au responsable formation, accompagnée d'une fiche pratique de stage à remettre au stagiaire.
- ☞ Le CNDB se réserve le droit de reporter une session, si le nombre d'inscriptions s'avérait insuffisant et s'engage à prévenir le responsable formation 8 jours avant la date de réalisation prévue.
- ☞ Nos prix s'entendent HT et sous réserve de modifications des conditions économiques. Ils comprennent la formation et la documentation remise sur place. Dans le cas d'inscription multiple à un même stage, une remise de 20% est appliquée pour le deuxième inscrit et au-delà.
- ☞ Une convention de formation est établie à réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte.
- ☞ Une facture mentionnant l'acompte est produite. Cette facture est réglable à réception. A l'issue de toute formation, une facture acquittée valant convention est adressée, accompagnée des attestations de présence correspondantes.
- ☞ Sauf avis contraire, les déjeuners sont pris en commun au restaurant du FCBA et facturés 12 € TTC par repas et par personne, en plus du prix du stage.
- ☞ Tout stage commencé est dû et sera facturé intégralement.
- ☞ En cas de résiliation à moins de 8 jours de la formation convenue, le CNDB est fondé à réclamer et retenir les sommes qu'il aura effectivement dépensées ou engagées pour l'exécution de cette formation (article L920-9 du Code du Travail).
- ☞ Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente.
- ☞ Le CNDB est enregistré sous le numéro de déclaration d'existence :
11-75-27490-75